

Les premières écoles de Rambouillet.

L'histoire de nombreux établissements scolaires de Rambouillet mérite d'être contée, soit en raison de leur passé, soit en raison de l'architecture de leurs bâtiments, soit encore en raison de leur organisation particulière, comme la Ruche de l'anarchiste Sébastien Faure, ou de leur domaine d'enseignement, comme l'école des bergers ou celle des enfants de troupe ...

Cette histoire sera racontée dans plusieurs articles qui viendront compléter ce cahier destiné aux écoles, mais dans celui-ci nous nous contenterons de rappeler l'histoire des deux établissements les plus anciens de notre ville, que l'on trouve à l'origine, l'un de l'enseignement privé, l'autre de l'enseignement public de Rambouillet.

Tradition de l'enseignement confessionnel :

En 1686 Catherine-Adrienne de Godard de Barisseuse fonde une école pour jeunes filles pauvres rue des juifs (rue Poincaré) dans l'immeuble qui accueille aujourd'hui le restaurant *l'Orangerie des trois roys*.

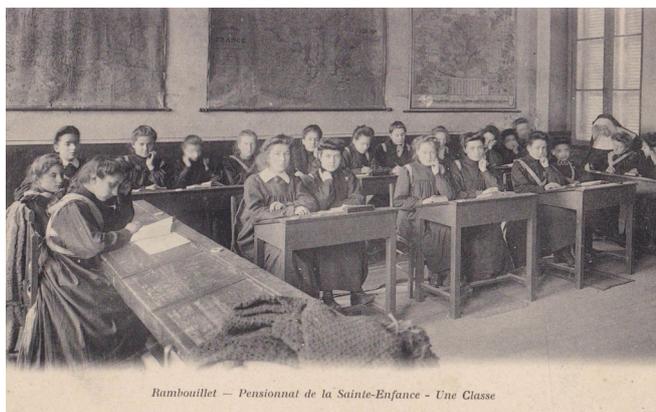
D'abord locataire de Françoise Gascher, elle achète l'immeuble à ses héritiers en 1699.

Catherine-Adrienne est assistée par deux sœurs, Madeleine Toutain et sœur Louise.

En 1715 elle fonde la *communauté de Saint-Adrien*, du nom de son saint patron, et lui lègue cet immeuble ainsi qu'une rente pour lui permettre de fonctionner. Grâce à ce legs, son œuvre peut lui survivre, quand elle décède en 1719.

A la suite du *Décret impérial portant organisation de l'Université* promulgué par Napoléon le 17 mars 1808, tout l'enseignement est réorganisé. Le 9 avril 1811 l'immeuble de la communauté Saint-Adrien est attribué à la commune de Rambouillet, qui s'approprie également la rente dont bénéficie toujours l'école. Mais la communauté est autorisée à demeurer sur place et à poursuivre son activité. Des sœurs formées à Rambouillet ouvrent des écoles à Epernon, Saint-Hilarion, la Ferté-Alais et Viliers-en-Arthies.

En 1833 la loi Guizot impose à chaque commune de plus de 300 habitants d'entretenir une école primaire et un instituteur. La commune peut satisfaire à ses obligations en subventionnant une école primaire confessionnelle établie sur son territoire. Rambouillet s'acquitte l'année suivante de ses nouvelles obligations en prenant en charge l'école de la rue des juifs, mais elle choisit de remplacer les Sœurs par des laïques, dirigées par Mme Regnault.



Rambouillet – Pensionnat de la Sainte-Enfance - Une Classe



Rambouillet – Pensionnat de la Sainte-Enfance - Cour de Récréation

La communauté de Saint-Adrien évincée de cette école s'installe alors rue des Moulins (rue Potocki). Soutenue par le curé de Rambouillet, puis par l'évêque de Versailles, elle transfère le siège de la communauté en 1843 à Versailles et prend alors le nom de « Sœurs des écoles chrétiennes » dites « *Sœurs de la Sainte Enfance* », afin de favoriser son développement.

En 1853 l'école laïque de la rue des juifs (devenue rue de Paris) s'est développée, et, trop à l'étroit dans ses locaux, elle les quitte pour venir rue du Belvédère (rue Lachaux) dans un bâtiment qui deviendra une annexe de la Mairie quand elle se déplacera à nouveau, pour aller rue de Penthièvre, dans un immeuble plus vaste, où elle restera en location jusqu'en 1894.

La commune n'ayant plus l'usage de ces premiers locaux, les met en vente aux enchères le 22 mars, et la congrégation des Sœurs de la Sainte Enfance les rachète, retrouvant ainsi la propriété d'un bien qui lui appartenait auparavant. Elle reprend alors son activité là où elle l'avait créée.

Pour s'agrandir la congrégation achète le 9 décembre 1864 une maison au 13 de la rue du Belvédère (rue Lachaux) afin de compléter son école de la rue des Moulins.

La communauté possède ainsi trois bâtiments distincts. Une série de travaux lui permet alors de relier ceux de la rue du Belvédère à ceux de la rue des Moulins pour y abriter un pensionnat, un orphelinat, une école maternelle et une école primaire.

Au moment des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, la congrégation gère dans le diocèse 5 pensionnats, 6 orphelinats, 5 écoles maternelles, 3 crèches, un hospice, et 43 écoles primaires. Le 7 septembre 1907 la communauté perd le droit d'enseigner, et toutes les écoles de la congrégation sont alors fermées jusqu'en octobre 1940. La communauté ne conserve qu'une activité de pensionnat.

L'immeuble de la rue des juifs devenu inutile est vendu à son voisin Mr Nivet, restaurateur au Relays du Château.

En 1949, l'école qui compte une centaine d'enfants prend le nom **d'école Sainte-Thérèse**, du nom de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, qui est alors sa directrice.

La loi Debré instaure en 1959 un système de contrats entre l'État et les écoles privées qui le souhaitent. L'État accorde une aide mais, en contrepartie, les programmes doivent être les mêmes que dans l'enseignement public. L'inspection devient obligatoire et les enfants ne partageant pas la même religion que l'établissement ne peuvent pas être refusés. L'école Sainte Thérèse qui accueille alors 348 enfants signe son contrat le 2 août 1961.



De 1964 à 1975 d'importants travaux permettent d'équiper de nouvelles classes. L'école crée un CES et accueille alors 630 enfants.

En 1978 la direction de l'école est confiée pour la première fois à un laïc, Maurice Girona.

De nouveaux locaux sont aménagés, dont un restaurant avec cuisine de 200 places, 8 nouvelles classes et des locaux spécialisés pour activités en atelier.

Et en 1985 un lycée est ouvert impasse Béziel pour accueillir 1255 enfants, et offrir ainsi un enseignement continu de la maternelle aux classes terminales.

Emergence de l'enseignement public :

En 1778, le duc de Penthièvre crée *une école de charité et d'ateliers de travail, en faveur des enfants d'ouvriers et d'habitants peu aisés*. Il fait aménager un bâtiment à côté de l'ancien hôpital (actuellement 10 rue de la Motte) où 80 enfants des deux sexes alternent travail dans la filature de dentelles et filasserie, et études.

L'enseignement est confié à trois Sœurs et au maître de pension Maillet.

Cette activité est arrêtée en 1804. Le bâtiment abrite alors une manufacture de sucre pendant deux ans, puis reste inoccupé. ([lire ici](#))



Louis XVIII - qui ne vint qu'une seule fois à Rambouillet - fait don de l'immeuble à la ville pour en faire un presbytère et une maison d'éducation, et le 1er mars 1819 le maire Delorme fait venir trois religieux pour instruire les garçons.

Une rente versée par le roi paye le salaire de l'un des trois Frères et la ville de Rambouillet assume les frais des deux autres. L'école ouvre sous le nom d'*école de garçons de la doctrine chrétienne*.

Après Frère Calixte, qui en prend le premier la direction, on relève le nom des Frères Théodose, Palasis, Henri Marie ou Althelbert.

Le comte d'Artois qui possède des biens à Rambouillet, où il vient souvent chasser, prend à sa charge les frais de chauffage, et verse une rente annuelle pour habiller les enfants pauvres qui fréquentent l'école.

Le 17 août 1844 le conseil municipal décide la nomination d'un quatrième Frère, à la charge de la commune.

De 1875 à 1879 M. Montandon¹ un industriel fabricant de ressorts de montres à Rambouillet, prend en charge la moitié du salaire d'un 5ème Frère, pour que les cours donnés aux enfants soient complétés par des cours dispensés aux adultes.

Le 14 octobre 1879 l'école est laïcisée et sa direction confiée à Jules-François Foucault. L'école accueille alors près de 200 élèves. Huit ans plus tard quand Foucault prend sa retraite il est remplacé par Aimé Fageot qui dirigeait une école à Dourdan, et qui restera en poste à Rambouillet jusqu'en 1896.

Mais les bâtiments vieillissent mal, et ne permettent pas d'absorber l'augmentation constante des effectifs scolaires.

En 1892 une commission municipale relève que « *l'école de garçons est insuffisante, en très mauvais état et qu'il faudrait dépenser une grosse somme pour la réparer* » et que « *l'école de filles est à loyer, (rue de Penthièvre, à l'emplacement actuel du petit square et d'une partie de la maison de retraite du Bon Vieux Temps) et une ville comme Rambouillet doit être propriétaire de ses écoles* ». Le conseil municipal lance le 10 juillet 1893 une enquête pour l'achat de terrains destinés à la construction de deux nouvelles écoles.

Mr Trubert, architecte de la ville, réalise les deux projets : l'un pour les filles, rue Gambetta, l'autre pour les garçons, rue Foch qui sont construits en même temps, et dans le même style, au point qu'on peut les confondre.

Les habitants de Rambouillet sont prévenus qu'une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la mairie, le lundi 10 juillet prochain, sur le projet d'acquisition des terrains tenant à la rue de Grenonvilliers et à la rue Gambetta, pour la construction des écoles communales de filles et de garçons de Rambouillet.

Ces terrains consistent en :

1° 67 ares 94 centiares environ, appartenant à Mme veuve Rageot, section B, n° 402, tenant d'un côté Miibeau, d'autre côté Egasse (Alphonse), d'un bout Dubuc, d'autre bout la rue de l'Eglise à Grenonvilliers ;

2° 28 ares 57 centiares environ, même section, n° 401, appartenant à M. Egasse (Alphonse), tenant d'un côté Mme Rageot, d'autre côté plusieurs, d'un bout Dubuc, d'autre bout la rue de l'Eglise à Grenonvilliers ;

3° 32 ares, même section, n° 400, appartenant aux veuve et héritiers Hourlet, tenant d'un côté la rue Gambetta, d'autre côté Egasse (Alphonse), d'un bout Dubuc, d'autre bout Paul Chenu.

¹ sur M.Montandon, lire <https://yveline.org/les-ressorts-montandon/>



école de filles ...



et de garçons

L'école de filles, rue Gambetta, est inaugurée le 19 avril 1894.

L'école de garçons, rue Foch, est inaugurée le 1er octobre 1896. Auguste Houldinger nommé directeur depuis six mois organise le déménagement et il a le bonheur de profiter le premier de ces locaux modernes et spacieux.

Un an après l'école accueille également un cours complémentaire d'enseignement supérieur.

Une quarantaine de jeunes adultes, de 14 à 21 ans, peuvent y étudier en novembre, décembre et janvier de chaque année.



le lycée Bascan en construction

Dans les années 1950 l'école de garçons occupe l'aile droite du bâtiment, l'aile gauche étant réservée au collège qui va de la 6ème à la 1ère. Les élèves qui le peuvent doivent ensuite suivre les cours de terminale à Versailles pour obtenir la seconde partie de leur baccalauréat.

Plus tard les classes du second cycle seront transférées avenue du Général Leclerc, au **Lycée Bascan**, et l'école ne conservera que les classes primaires.

De même l'école de filles accueillera une section technique, qui rejoindra ensuite le lycée Bascan pour en faire un lycée professionnel, et son cours complémentaire sera rattaché au lycée pour devenir le **CES du Rondeau**.

En 1899 M. Houldinger relevait fièrement que depuis sa nomination en 1896, 68 élèves de Rambouillet avaient obtenu le certificat d'études primaires, 6 le certificat d'études complémentaires, un avait été admis au Prytanée militaire de la Flèche et un avait obtenu une bourse pour entrer dans une institution de Versailles.

En 2020, 92% des élèves du lycée Bascan ont obtenu le baccalauréat en séries générales et technologiques, et 99% de ceux de Sainte-Thérèse.

Toutefois, je ne me risquerai pas à comparer ces résultats avec ceux de M.Houldinger !

Christian Rouet